

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 72 (1936)

**Heft:** 29

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Echos du Congrès.* — *Après le Congrès.* — *Séance du Comité central du 12 juin 1936.* — VAUD : *Bureau S. P. V.* — *Maisons de commerce.* — *Pour 15 centimes.* — *Pour 12 centimes.* — *Pour 30 centimes.* — *Assemblée de la Société vaudoise des maîtresses ménagères.* — GENÈVE : *U. I. P. G.* - MESSIEURS : *A propos du Congrès.* — NEUCHATEL : *Félicitations.* — *Nécrologie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Ed. VITTOZ : *Langue d'aujourd'hui, langue de demain.* IV. *Distinguons !* — PRATIQUE : P. H. : *Centre d'intérêt : L'oiseau II. Le nid ; sa construction (suite).* — C. G. : *Tableaux scolaires suisses.* — *Les livres.*

## PARTIE CORPORATIVE

### ÉCHOS DU CONGRÈS

Le Président de la S. P. R. et le Comité d'organisation du Congrès ont reçu, tant des sections que des collègues, des lettres de remerciements, parfois bien touchantes. Dans l'impossibilité de répondre à chacun individuellement, nous le faisons par la voie du journal. Croyez, chers collègues, que nous sommes très sensibles tant à vos félicitations qu'à vos vœux... et que nous saurons vous le prouver à l'occasion. Le plaisir que vous avez trouvé au Congrès des Montagnes neuchâteloises est la meilleure récompense des organisateurs qui vous remercient encore pour tout ce que vous y avez apporté.

### APRÈS LE CONGRÈS

On se sera peut-être étonné, au lendemain du Congrès, de ne pas trouver ici un compte rendu officiel de nos assises quadriennales. En voici, en deux mots, la raison : c'est que le Comité d'organisation avait mis sous son bonnet de publier un compte rendu complet du Congrès, compte rendu qui dépasserait de beaucoup les quelques pages qui pouvaient être mises à sa disposition dans notre organe corporatif. Mais pour savoir si son désir pouvait devenir réalité, il fallait attendre les comptes. Aujourd'hui, ceux-ci sont, sinon bouclés, du moins établis dans leurs grandes lignes. Et nous avons le plaisir de vous annoncer que nous pourrons publier ce compte rendu officiel en une brochure d'une cinquantaine de pages, très probablement. **Ce compte rendu sera envoyé GRATUITEMENT à tous les participants au Congrès.** Nous insistons sur ce mot « *gratuit* », car il s'est trouvé qu'une vingtaine de membres de la S. P. R. ont refusé le rapport qui avait aussi été envoyé gratuitement !... Veuillez donc ne pas refuser ce que nous vous enverrons.

*Les membres de la S. P. R. qui n'ont pas assisté au Congrès et qui désireraient posséder ce document pourront également le recevoir gratuitement. Il leur suffira de s'annoncer par carte postale au président du Comité de presse : M. Fritz Jung, secrétaire des Ecoles, Le Locle, jusqu'au 31 août.*

Donc en résumé : les participants au Congrès n'ont pas besoin de s'inscrire, les non-participants doivent s'inscrire.

Ce compte rendu — qui contiendra en particulier une relation fidèle des débats du samedi matin (discussion du rapport de M. Wuillemin) — paraîtra en septembre.

Cependant, entre temps, et pour répondre à un vœu exprimé, nous donnerons dans les prochains numéros de l'*Educateur*, quelques notes sur les journées des 12, 13 et 14 juin 1936, afin que notre organe officiel ne reste pas muet à ce sujet. D'ailleurs, il ne l'a pas été — et c'est par là que j'aurais dû commencer — le Comité d'organisation a été très sensible aux messages reçus, tant par la voie de l'*Educateur* que par de nombreuses lettres. Croyez bien, chers collègues, que votre plaisir a été le nôtre et que nous garderons le meilleur souvenir de votre passage dans nos Montagnes. Nous avons été largement récompensés de nos peines ; le seul regret que nous ayons eu, c'est de ne pas vous voir plus nombreux ; il y eut 650 congressistes environ.

Nous savons que les temps sont durs, aussi ne faisons-nous aucun reproche.

Et maintenant quelques détails à régler :

1. Samedi 13 juin, il a été remis par un éclaireur, à une personne d'inant à la Maison du Peuple, une enveloppe jaune portant l'adresse « M. Jung ». Ce dernier n'a pas reçu ce pli ; qui l'a reçu à sa place ? Prière de s'annoncer au plus vite, s. v. pl. *Ce pli est très important.*

2. Une carte officielle portant les signatures d'une vingtaine de participants ainsi que l'inscription « Congrès 1936, La Chaux-de-Fonds » a été égarée aux Brenets. Elle a été remise au Comité ; prière de la réclamer.

3. Nous serions obligés à tous nos collègues qui voudraient bien nous transmettre, pour nos archives, les « coupures » de journaux ayant parlé de notre Congrès. Merci d'avance.

F. J.

#### SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL

**le 12 juin 1936, à 8 heures, à l'amphithéâtre du Collège primaire  
de La Chaux-de-Fonds, au matin du XXIV<sup>e</sup> Congrès de la S. P. R.**

(Tardif extrait du procès-verbal.)

*Présidence de Julien Rochat, président de la S. P. R.* — La séance s'ouvre sous les plus heureux auspices : un fluide de fête circule dans la salle, créant une quiète atmosphère. Et combien nos amis genevois avaient-ils eu raison de demander une séance extraordinaire antérieure afin de déblayer un peu le terrain ! Aussi le copieux menu de cette importante séance est-il allègrement expédié en deux heures et demie.

Le rapport présidentiel mériterait la publication intégrale dans notre organe, mais sera-t-il pour tous le plat de résistance que nous avons goûté ?... Les comptes, si minutieusement tenus par notre trésorier, auront-ils plus de succès auprès de nos lecteurs ?... c'est douteux. Qu'il nous suffise de dire qu'en dépit du déficit, la situation générale de notre association n'est pas alarmante. Fort intéressants aussi les rapports des rédacteurs respectifs de l'*Educateur* et du *Bulletin corporatif*. Ici, coup d'œil rétrospectif et examen de la situation depuis la séance de Morges : nombre de numéros parus, répartition de la matière, apport des sections, articles importants et polémiques qu' s suscitèrent, intervention du rédacteur, etc. Pédagogie : parti de zéro, l'*Educateur* est arrivé à publier des articles qui sont repris par des revues

étrangères. D'autre part, le rédacteur regrette la carence de certaines sections ; il continue à estimer qu'une société pédagogique qui s'interdirait de publier des articles pédagogiques n'aurait pas sa raison d'être. Tous nous avons à apprendre et à donner quelque chose en matière de pédagogie. *L'Éducateur* a sa place marquée, souvent même remarquée ; ne le sacrifions pas !

Le président met en discussion les quatre rapports présentés par le Bureau. Aucun d'entre eux ne soulève aujourd'hui de débats et ces rapports sont adoptés sans opposition.

Avant une petite interruption de séance, le président pose à l'assemblée une question épineuse : « Un membre de la S. P. R. a-t-il le droit de participer à la séance-fête sans carte de fête d'aucune sorte ? » — Les délégués contestent ce droit à tel membre qui refuserait de participer aux frais d'organisation du Congrès. — Décision enregistrée.

A la reprise de la séance, on aborde la révision des statuts.

Ce gros problème qui, en cours d'exécution, se corse de la question de l'organe, est résolu comme si l'assemblée avait appris par cœur toute la savante théorie préparée en x leçons dans *l'Éducateur* par le distingué M. A. Addor. Une modification concernant les membres individuels nous permettra, le cas échéant, de recevoir facilement nos collègues fribourgeois protestants de la région de Meyriez qui désirent faire partie de la S. P. R. et sont trop peu nombreux pour constituer une section.

Il est donné satisfaction aux légitimes demandes de nos amis genevois qui, à l'article 8, proposent une modification conforme au Code fédéral des obligations, et demandent, dans l'article 9, une certaine latitude pour la section directrice de composer le Bureau selon ses possibilités. La question de la participation financière des sections à l'organisation du Congrès est prévue, tout en laissant à la section organisatrice la plus grande part des responsabilités.

**Organe.** — L'étude se poursuit ; le Bureau, ainsi que les sections genevoises, sont en possession de projets avantageux quant au prix futur de *l'Éducateur*. Une solution satisfaisant chacun trouvera sans doute grâce auprès de ceux qui ont la mission de mener à bien cette étude. Encore une grosse affaire qui nous donnait du souci et qui risque de se terminer au mieux.

Article 20 et dernier, concernant la dissolution de la Fédération : elle est soumise à deux majorités : celle des trois quarts des délégués et celle de la majorité des sections.

**Nomination des rédacteurs et du trésorier.** — Pour couronner cette discussion, Lagier, au nom des Genevois, propose la réélection de Grec et Rochat comme rédacteurs de notre organe et celle de Serex comme trésorier de la S. P. R. Ce nouveau geste de bonne volonté à l'actif des « turbulents Genevois » est salué en termes excellents par le président. Proposition adoptée. Les traitements affectés à ces fonctions sont ensuite arrêtés. Celui du rédacteur de *l'Éducateur*, à la charge de la maison éditrice, serait ramené à 1200 fr. Le rédacteur du *Bulletin* recevrait une somme égale. Duchemin demande que la somme de 1200 fr. prévue pour les collaborateurs soit réduite dans la mesure du possible. Chacun est d'accord.

**Commission pour le choix des Lectures.** — Les Genevois désirent que ce soit un membre actif d'une de leurs sections qui les représente dans cette Commission. Leur proposition est attendue et les autres membres sont réélus.

**La convention entre le S. L. V. et la S. P. R.** est ratifiée à l'unanimité, et chacun se félicite des cordiales relations reprises avec nos collègues de Suisse alémanique.

**Propositions pour le Comité central** (selon la nouvelle appellation) devant fonctionner de 1937 à 1940, et lieu du prochain Congrès. — Au milieu des acclamations, nos amis de Genève acceptent de prendre en mains la direction de la Romande et présentent l'excellent collègue G. Willemin comme président central et Mme Borsa, MM. Lagier et Duchemin en qualité de membres du Bureau. Cette « équipe » (série A, sélectionnée) est une garantie de la marche progressive de la Romande et donne l'assurance de la cohésion que nous sentons si nécessaire.

H.-L. Gédet, au nom des quatre sections, en une vibrante intervention, remercie le Bureau actuel pour la façon intelligente et distinguée avec laquelle il a dirigé de 1933 à ce jour notre association. Il estime en outre que le travail énorme fourni par le président et le secrétaire doit bénéficier, pour cette année 1936 au moins, de la rétribution qui sera accordée à l'avenir à ceux qui remplissent ces importantes fonctions.

Genève, particulièrement, appuie cette mesure qui devait être aussi sa proposition. Rochat remercie les collègues de leur intention aimable, mais pense que Toffel et lui n'entreront pas dans les vues généreuses formulées par nos bienveillants collègues.

**Divers.** — Le « Rassemblement universel pour la paix » est constitué. Un congrès mondial se tiendra en septembre à Genève. L'adhésion de la S. P. R. est sollicitée ; une place lui est réservée dans le Comité. Après intervention favorable de Bindit et discussion, l'assemblée est en principe d'accord de faire partie du R. U. P., mais que le Bureau s'informe d'abord des obligations financières découlant de cette adhésion.

Il est 10 h. 50 quand le président lève cette séance, qui s'est déroulée de façon si cordiale qu'elle ouvre admirablement les journées du Congrès.

*Le secrétaire : A.-E. T.*

## VAUD

### BUREAU S. P. V.

Le Bureau de Mauborget sera fermé jusqu'à la fin d'août. Pour qu'elle ne subisse aucun retard, la correspondance doit être adressée directement à **M. Borloz, président, St-Prex.**

LE COMITÉ.

### MAISONS DE COMMERCE

La Maison **Ansermier et Fils**, chaussures et chapellerie, *Cossonay*, accorde dès maintenant au corps enseignant le 10 % sur les achats au comptant.

Notre reconnaissance et nos remerciements.

LE COMITÉ.

### POUR QUINZE CENTIMES

Vous connaissez l'Uniprix ? Oui. Partisans ou non de ce prix unique qui démolit les petits commerces, vous êtes entrés dans ce paradis des porte-monnaie peu ou mal garnis. Pour quinze centimes, vous aurez... des tas de choses belles ou laides, bonnes ou mauvaises, et vous croirez avoir fait une bonne affaire. C'est... votre affaire !

Vous revenez de la Chaux-de-Fonds. On vous a donné des produits de l'industrie locale, des lots qui tous valent plus de quinze centimes : leur valeur n'est pas inscrite en chiffres connus. Ce qui compte, c'est la pensée qui a présidé à ces répartitions : donner, donner, avec mesure, mais largement cependant, sans grand espoir que cette réclame porte ses fruits.

Et alors, quel est le troisième rayon de cet étalage à bas prix ? Vous ne le devineriez jamais. Il tient du prix unique et de la générosité non calculée : c'est le numéro hebdomadaire de l'*Educateur-Bulletin*.

Il se vend trois sous. Que vaut-il en vérité ? « Pas quatre sous, pas même trois sous, disent quelques-uns. Il faut en réduire le prix de revient, le nombre de pages, rogner les salaires de ses artisans. »

Bien décevante politique que celle-là. *Ne vous rapetissez pas, collègues, jusqu'à mettre une étiquette au rabais sur votre journal corporatif.* Tâchez plutôt d'en améliorer la qualité par vos efforts continus, votre collaboration effective, pour éliminer la concurrence et en rendre l'achat désirable et indispensable.

Qu'il soit vraiment celui que l'on attend, le samedi, qu'on lit avec intérêt, en grillant sa sèche, et dont on puisse dire : « Eh bien ! il vaut... son pesant d'or ». L. Cz.

#### POUR DIX A DOUZE CENTIMES

Nous voulons parler de l'*Ecolier romand*, ce petit journal qui vient chaque quinzaine, avec une couverture toujours renouvelée, apporter à nos enfants un peu de manne parascolaire. N'en faisons jamais un manuel-supplément, gardons-le plein d'histoires joyeuses et vivantes ; ne le remplissons pas de science livresque pédante et indigeste. — Du reste, il restera « près des jeunes » parce qu'une fée jeune veille sur ses destinées. Si vous désirez qu'elle y change quelque chose, écrivez à sa *Rédaction, rue de Bourg 8, Lausanne* ; on vous écouterait et on agira.

L'*Ecolier romand* n'est pas cher pour tout ce qu'il offre : récits, concours, illustrations. Dix centimes, douze centimes, le prix de quelques caramels au magasin du coin ! Rappelez à vos élèves que l'argent mis à de la saine lecture est un placement qui enrichit. Les abonnements en classe devraient augmenter ; que les maîtres s'y emploient pour qu'il puisse vivre, l'*Ecolier*, et ne pas sombrer dans les affres de la crise. L. Cz.

#### POUR TRENTÉ CENTIMES

Avez-vous six sous à dépenser par mois pour une œuvre utile ? Voulez-vous les réserver au *Journal des Parents* ? Le connaissez-vous ? Il parle d'éducation, il joue dans les familles le rôle de conseiller ; il traite de toutes les questions qui doivent aider à discipliner et à élever les enfants que nous instruisons.

Ce *Journal des Parents* est né au Congrès de Porrentruy, en 1928, d'un rapport sur l'*Ecole et la Famille*. Il vit sa vie modeste, apprécié de beaucoup, ignoré du grand nombre, et il demande l'appui de ceux qui ont présidé à sa naissance : les membres de la S. P. R. Le lui accorderons-nous après le lui avoir promis ? Pensez-y et demandez, *rue de Bourg 8, Pro Juventute*, un numéro spécimen qui ne manquera pas de vous intéresser, de pousser à s'y abonner vous et les parents de vos élèves.

Trente centimes par mois, c'est peu de chose. Et c'est beaucoup dans la vie de ce petit journal. L. Cz.

### ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE DES MAÎTRESSES MÉNAGÈRES

Des circonstances imprévues ayant retardé la parution de ce compte rendu, c'est la raison pour laquelle il est inséré aujourd'hui seulement.

Le 10 juin, dès 8 heures, les membres de la Société, ainsi que plusieurs invités et dames de comités, se rendent à Orbe, en auto-car, course offerte par la direction de la Société Nestlé.

La visite de cette importante fabrique demande environ trois heures, suscite le plus grand intérêt et émerveille chacun. Le dîner, offert également par la société Nestlé, est servi à l'Hôtel des Deux-Poissons, et réunit 80 personnes.

Mlle Jaton, présidente, salue la présence de M. Perret, chef du Département de l'Instruction publique, de M. le chef de service Jaccard, de Mme Michod-Grandchamp, inspectrice de l'enseignement ménager, de M. Chevallaz, directeur de l'Ecole normale, de Mme Juillerat, inspectrice fédérale, de M. Cornaz, inspecteur d'arrondissement, de MM. les directeurs des écoles du canton, de MM. les représentants des autorités d'Orbe et de la Société Nestlé.

D'aimables paroles, à l'adresse de l'enseignement ménager, sont échangées entre la présidente et M. Perret, ainsi que MM. Guignard, secrétaire de la Société Nestlé, et Magnin, président de la Commission scolaire d'Orbe.

*La partie administrative* comporte la lecture du rapport annuel qui mentionne le voyage d'études en Suisse allemande, les démonstrations faites au Comptoir Suisse par quelques classes ménagères, signale la question du livre de comptabilité, en cours, du manuel « Chez Nous » qu'il serait désirable d'obtenir aux mêmes conditions que « Nos bonnes Recettes » ; Mlle Jaton a représenté notre Société à l'assemblée des maîtresses de travaux à l'aiguille, à la séance des déléguées du Cartel des associations féminines cantonales vaudoises, à la neuvième journée des femmes vaudoises et à l'Assemblée de la S. P. V.

Mlle Buxcel, caissière, donne lecture de son rapport de caisse ; il lui est donné décharge de son mandat par Mlle Michot, vérificatrice.

Il est procédé ensuite au renouvellement du Comité ; Mlles Jaton et Buxcel étant démissionnaires, sont élues : Mlle Mottaz, *présidente*, Lausanne ; Mme Mellet-Briod, *secrétaire*, Lausanne ; Mlle Meyer, *caissière*, Savigny.

*Vérificatrices des comptes* : M<sup>mes</sup> Ménétrey et Tissot, Lausanne.

Des indications sont données sur le cours de droit usuel, pour lequel il sera fait appel à Mlle Comte, avocate. Une commission, formée de Mlles Jaton, Delarageaz, Taillens, Godall et du Comité, se réunira pour l'organisation de ce cours.

Mlle Taillens adresse au comité, et en particulier à Mlle Jaton, de vifs remerciements pour la tâche ingrate assumée en organisant et en dirigeant le voyage d'études du mois d'août 1935.

Un rapport détaillé et captivant sur le voyage d'études est présenté par Mme Mellet-Briod, voyage qui nous a donné la possibilité de visiter des institutions féminines, des écoles ménagères et des fabriques importantes de la Suisse allemande.

La séance clôturée, tous les participants sont conviés à l'école ménagère, où un thé très copieux leur est servi, avec beaucoup de gentillesse, par les élèves sous la direction compétente de Mme Reymond-Pahud, maîtresse ménagère.

M. Staempfli, directeur des écoles d'Orbe, prononce d'aimables paroles et invite l'assemblée à faire une visite aux Mosaïques de Boscéaz. Ici se termine cette journée, dont chacun gardera un souvenir bienfaisant à tous égards.

UNE MAÎTRESSE MÉNAGÈRE.

## GENÈVE

### U. I. P. G. — MESSIEURS

#### A PROPOS DU CONGRÈS. RÉMINISCENCES CONSCIENTES

Or donc, samedi 13 juin, à l'issue de la belle soirée organisée par nos amis de Chaux-de-Fonds, au stand, un billet de tombola savamment repéré par Ad. Lagier le rendait possesseur de l'arme la plus dangereuse que l'on ait pu confier à ses mains expertes : une bêche !!

« C'est la mode aujourd'hui de bécher tout le monde ».

A cet instant précis, mes collègues me prièrent d'envoyer au *Bulletin* mes réminiscences du Congrès. Réminiscences ?? Souvenirs *inconscients* ! dit le dictionnaire. Je décidai donc de laisser passer le temps, assuré par ailleurs que de nombreux correspondants feraient connaître par leur plume les belles journées de cette manifestation, l'accueil chaleureux de nos collègues des Montagnes et le succès légitime du rapporteur général. Ainsi dépourvu de toutes généralités, mon billet devenait mieux limité, et malgré la patine relative qui couvre mes souvenirs, je vais essayer de m'exécuter.

Vendredi 12 juin, à 7 h., une caravane automobile s'ébranlait devant la gare de Cornavin et filait rondement à travers notre belle Romandie. Premier arrêt à Yverdon, à l'instant précis du passage du direct qui emporte à Chaux-de-Fonds nos vétérans Charvoz et Valentin. A Valangin, nous visitons le temple médiéval et à Bevaix une accorte grand'maman nous fait déguster un petit blanc de derrière les fagots. Bientôt nous atteignons la Vue des Alpes (sans la vue, ni les Alpes) et, avec le retard traditionnel à tout bon Genevois, nous pénétrons dans la salle du Congrès un peu avant la fin de la séance d'ouverture. Assez tôt toutefois pour applaudir notre président Duchemin qui remet à nos collègues neuchâtelois une channe-souvenir. Premier repas en commun où la lenteur du service et maint petit incident permettent à l'esprit caustique de se révéler pleinement. L'après-midi, c'est la séance au Locle que l'on vous a narrée par le menu. Soulignons toutefois l'ébahissement du conseiller municipal de Cartigny au cours de la visite de ce petit joyau que constitue l'Hôtel de ville du Locle. Le soir, nous assistons au festival Léopold Robert. Samedi matin, c'est la grande séance. Borel a sa volumineuse serviette, Willemin cache son émotion sous un masque impassible, Tissot et Métraux, fraîchement débarqués du train, échangent leurs impressions. Séance administrative d'abord au cours de laquelle nos deux sections genevoises se voient confier pour quatre ans la direction de la S. P. R. L'assemblée demande la présentation du nouveau Bureau, composé de M. G. Willemin, président, Ad. Lagier et Mme Borsat, vice-présidents, et Duchemin, secrétaire. Ils doivent monter sur le podium où ils sont chaleureusement acclamés. Puis nous passons au gros œuvre : discussion du Rapport Willemin. Rapport que vous avez tous lu, je l'espère, et qui donna lieu à une discussion « parfois violente, mais toujours courtoise » (*Feuille d'Avis dixit*), où tous les orateurs furent écoutés dans le plus parfait silence. Qu'il soit permis à un Genevois d'exprimer son immense satisfaction aux orateurs genevois. Qu'il soit permis à un catholique, instituteur et père de

famille, d'applaudir sans réserve aux décisions du Congrès. A l'ouïe des discours de certains collègues et notamment du représentant du Valais qui, très franchement, nous faisait part de ses craintes, je pensais et j'aurais voulu dire : Chers amis, vous n'avez pas connu dans vos cantons les luttes religieuses de Genève, il y a 60 ans. Si je ne les ai pas vécues moi-même, j'en ai eu l'écho fidèle de la bouche de mes parents, de mes amis, époque où l'instituteur n'osait pas se rendre à l'église sans crainte de représailles. Ces luttes ont continué, cruelles, sournoises, jusqu'au jour où l'Ecole genevoise a connu la plénitude de la laïcité. Nulle part, plus que chez nous, l'instituteur ne jouit de la liberté de conscience, nulle part ailleurs, l'enfant n'est mieux protégé grâce à une tolérance large et bienveillante.

Si je ne l'ai pas dit (et je l'ai regretté), c'est que la discussion s'allongeait et que les déclarations de mes amis Borel, Rudhart, Métraux, Willemin, Tissot m'avaient pleinement satisfait.

L'après-midi, nous allâmes en excursion au saut du Doubs, où, venus pour admirer une chute d'eau, nous fûmes doublement comblés, grâce aux écluses célestes.

Sur la soirée du samedi, je serai très discret. Je ne parlerai ni des rentrées matinales, ni des longs conciliaires devant des portes prudemment verrouillées.

Et le dimanche, le couronnement fut un plantureux repas dans un coin enchanteur. Demandez l'adresse à Willemin, car la réclame ne me serait pas payée. Qu'il me suffise de dire qu'à la seule lecture du menu, plus d'un gourmet de ma connaissance auraient éprouvé les plus amers regrets de n'être pas venus à ce beau Congrès de Chaux-de-Fonds dont nous garderons le meilleur souvenir.

L. SERVETTAZ.

## NEUCHATEL

### FÉLICITATIONS

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le samedi 23 mai, M. Paul Bühler, inspecteur, a remis à *M. Maurice L'Eplattenier*, instituteur à Peseux, le traditionnel service aux armes de la République, pour 40 ans d'enseignement.

Nous en félicitons notre cher collègue qui a accompli toute sa carrière à Peseux, où il est entré en fonctions le 1<sup>er</sup> juin 1896. Plein de santé, il poursuit son activité à laquelle les autorités ont rendu un bel hommage.

J.-Ed. M.

### NÉCROLOGIE

† **Ruth Boillet.** — Le 26 juin dernier, nous apprenions avec émotion et chagrin le décès de Mlle *Ruth Boillet*, institutrice à St-Aubin. Notre regrettée collègue venait de succomber à une embolie, après avoir subi, neuf jours auparavant, une pénible opération chirurgicale. C'est au début de juin que notre collègue se résolut de recourir à une opération pour tenter de mettre un terme à un état maladif qui rendait sa tâche particulièrement lourde à la tête d'une classe à deux ordres, comprenant les deux années du degré moyen.

En termes touchants, M. l'inspecteur Bühler adressa, au bord de la tombe, un dernier hommage d'affection et de reconnaissance à la disparue qui durant 15 années d'enseignement, toutes passées à St-Aubin, fut une institutrice consciencieuse, dévouée à sa tâche et bienveillante envers chacun. E. P.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### LANGUE D'AUJOURD'HUI, LANGUE DE DEMAIN

#### IV. Distinguons !

Dans le susdit *Cours de locutions vicieuses*, on nous dictait, pêle-mêle :

Ne dites pas :	Dites :
<i>le gage d'un domestique</i>	<i>les gages</i>
<i>gelée aux pommes</i>	<i>gelée de pommes</i>
<i>fourneau, dans une chambre</i>	<i>poêle</i>
<i>griller du café</i>	<i>torréfier</i>
<i>griotte</i>	<i>guigne</i>
<i>encore une idée</i>	<i>encore un peu</i>
<i>jardinière (insecte)</i>	<i>courtilière</i>
<i>il est loin</i>	<i>parti</i>
<i>une liquette</i>	<i>petit bateau</i>
<i>marier (sa femme)</i>	<i>épouser</i>
<i>il a volontiers mal aux dents</i>	<i>fréquemment</i>

Un article récent sur le jargon scolaire énumérait, à la queue-leu-leu : *tracer* pour biffer, confusion régionale grave, mais qui n'a rien de spécifiquement scolaire ; *la science*, pour « une leçon de sciences », ellipse bien anodine ; puis *agonir* et agoniser, faute générale ; *servir* une plume, autre confusion régionale et nullement scolaire ; etc.

La *Gazette de Lausanne* nous apporte, le 11 mai, un nouvel article de M. Jean Nicollier sur le « français malmené », où se succèdent des cas singulièrement divers : *malgré que*, extension de sens pour une locution bien française, mais vieillie ; *imparablement*, création idiote due au jargon sportif ; des échantillons du *français fédéral* le plus corsé ; des renseignements sur un terme de métier, et qui le restera, *un matériau* ; une allusion au mot *automobile*, « *bâtard toléré* » ; *se divorcer*, pléonasme pas bien grave ; *se suicider*, indiqué pourtant comme verbe pronominal par le dictionnaire Hatzfeld et Darmesteter il y a ...40 ans et dans la dernière édition de l'Académie. Avec cette indication, qui vaut tout un programme, une déclaration de principe : « le verbe est incorrectement formé, mais (c'est moi qui souligne) *il est d'usage courant* » ; enfin *avatar*, connu, naguère encore, de bien peu de gens, au sens de « métamorphose, transformation », et qui est en train de faire une fortune étonnante comme synonyme de « ennui ou avarie ».

Dans mon premier article, je signalais la macédoine *de grâce à, influencer sur, dans le but de, formule* mis pour formulaire, le néologisme fribourgeois *paraissance*, et ...*soulever un lièvre*.

Est-ce à dire que ces MM. mettent toutes ces fautes sur le même plan, leur attribuant à toutes la même importance, les traitant toutes par les mêmes raisonnements ? Outre que c'est une erreur au point de vue de la cause qu'ils défendent, c'en serait une singulière au point de vue de l'*éducation du sens de la langue*, à laquelle ils s'efforcent de travailler. Appliquons-nous donc à y voir plus clair, en **classant** et commentant.

S'il s'agissait d'examiner « le parler de chez nous », je montrerais combien il est absurde et anti-pédagogique de mettre sur le même pied : une confusion énorme comme celle de *marier* pour *épouser*, et une faute aussi véniale que *le gage d'un domestique* ; combien il est incongru de traiter avec la même sévérité *la liquette* (type de provincialisme on ne peut plus local) et la gelée *aux pommes* ! Mais n'oublions pas qu'il s'agit ici de la langue de demain.

\* \* \*

La langue de demain confondra vraisemblablement, hélas ! certains mots parfaitement distincts.

*Surplomber* avec *dominer* ; au point que, dans le même numéro de journal, je trouve trois fois cette ineptie ; entre autres : « un skieur genevois s'est tué sur une pente qui surplombe la plaine du Rhône » ! et « un ravin qui surplombe un torrent » !

*Jadis*, qui disparaît, et *naguère*, qui le supplante ; le mal est si prononcé déjà, que mes élèves, âgés, furent surpris quand je leur apportai, dans une phrase de quotidien : « *jadis et naguère encore* ».

*Alternative*, qui se substitue de plus en plus à solution ou décision ; comme *dilemme* à alternative : les exemples imprimés en abondent ; et quand on voudra signaler un véritable dilemme, on sera contraint à une périphrase. Comme on en vient déjà à dire : « *surplomber au-dessus de* ».

C'est par centaines que nous pourrions signaler — mes lecteurs aussi bien que moi — des fautes de cette nature, **de ces confusions récentes, de ces extensions de sens**, dont la multiplication nous vaudrait une nouvelle Tour de Babel. Notre langue n'offre-t-elle pas suffisamment matière aux méprises déjà, avec ses innombrables mots à deux ou plusieurs sens ? faut-il encore que des « glissements »,

comme ceux que je viens d'énumérer, nous fassent dire « tare pour barre » ?

**Voilà le péché par excellence contre le langage** ; celui sans doute auquel pensaient les autorités scolaires vaudoises quand elles ont recommandé aux instituteurs, tout récemment, de *consacrer beaucoup de temps à l'étude du vocabulaire*.

\* \* \*

Moins graves, puisqu'elles n'entraînent nulle confusion, mais incontestablement laides, les périphrases baroques qui s'étalent, sinon dans nos travaux scolaires, du moins dans le journal : on n'achète plus, *on se rend acquéreur* ; le rôle de la police n'est plus d'arrêter les malandrins, mais de les *mettre en état d'arrestation* ; et les dits ne sont plus jamais ivres, mais *en état d'ébriété* ! Et l'on va proclamant que la plupart des modifications subies par notre idiome sont dues à la loi du moindre effort ! Disons qu'elles sont dues surtout à notre inconséquence. A une inconséquence extrêmement capricieuse ; puisque tantôt elle nous pousse à abréger propriétaire *en proprio*, omnibus *en bus* ; tantôt elle fait d'un pochard un individu « qui s'est trop attardé dans les vignes du seigneur ».

Est-ce aussi par inconséquence que nous disons : *entassés les uns sur les autres*, contigus ou superposés les uns aux autres, mêlés les uns parmi les autres ?

Est-ce par inconséquence que nous commettons un abus si effroyable de *à ce que* et *de ce que* ? Après avoir créé les expressions, dès longtemps admises : je tiens *à ce que* vous m'accompagniez, je m'oppose *à ce que* vous partez, je me félicite *de ce qu'il est venu*, on en arrive maintenant à imprimer : un conseiller a demandé *à ce qu'on vote*<sup>1</sup>. Et même : proposer *à ce que* ! En attendant sans doute : espérer *à ce que*, regretter *à ce que*, etc... Pourquoi pas, une fois en si bon chemin ?

\* \* \*

Ces périphrases, ces pléonasmes, si lourds, si laids soient-ils, ont du moins le mérite, tout négatif, de ne prêter à aucune équivoque ; en cela, répétons-le, ils constituent des erreurs bien moins graves que les troubles *intestinaux* fomentés par les Platten, les Grimm (cité par Ph. Godet).

<sup>1</sup> Bien mieux : un conseiller a demandé *à ce qu'il soit passé au vote* ; ou : à *ce qu'il soit sursis à toute décision* !

Mais, comme atteinte à la pureté de la langue, ils ne sont pas moins inadmissibles, et nous ne saurions les tolérer.

M'objectera-t-on mon titre précédent « Fatalité » ? Dira-t-on, au sujet de quelques-unes des erreurs examinées : « il n'y a plus rien à faire » ? Peut-être. Mais personne, du moins, ne m'accusera d'excès de zèle ; tout collègue de l'enseignement reconnaîtra que, *le cas fût-il désespéré, nous n'avons pas le droit de nous en désintéresser* ; nous lutterons avec la dernière énergie, et contre l'infâme *irrésoluble*, et contre « disproportionné par rapport à » (cité par Ph. Godet).

\* \* \*

Au prix de semblables hérésies, qu'il s'agisse de mots interprétés à faux, ou de constructions nouvelles aussi laides qu'inutiles, *que pèsent certaines des erreurs sur lesquelles on s'acharne, en criant à l'irrespect ?*

Tenons-nous-en à des exemples donnés au cours des récentes polémiques concernant « le français malmené ». Qu'est-ce que cela peut nous faire qu'un architecte ait créé le mot *un matériau*, utile à plusieurs corps de métier, et qui ne passera vraisemblablement pas de leur vocabulaire technique dans la langue courante ?

Rappelons à nos élèves que *divorcer* se conjugue avec *avoir*, et que la forme pronomiale constitue un pléonasme sans intérêt ; mais ne parlons pas ici d'irrespect. Pléonasme, également, *se suicider* ; mais... qui figure au dictionnaire ; au reste, il était inévitable que ce verbe fût formé sur le mot *suicide*, et non moins inévitable qu'il devînt pronominal.

Serons-nous plus sévères pour l'innovation inverse, qui consiste dans l'ellipse : un troupeau *réfugié* sous un arbre ? alors que la stricte logique exigerait : qui s'est réfugié.

Je n'en finirais pas si je voulais énumérer, et commenter, tant d'*innovations plus ou moins récentes, trop anodines pour qu'il vaille la peine de les stigmatiser* en nos discussions, et de nous y acharner en classe. Répétons plutôt : pas trop de zèle ! Et ajoutons : *gardons-nous de faire une salade de toutes les incorrections qu'il nous arrive de relever ; classons-les en catégories, selon la nature de la « faute » commise ; et établissons une échelle quant à leur degré d'importance, quant au degré de sévérité qu'elles appellent.*

\* \* \*

Il est un cas par lequel je tiens à terminer, soit parce qu'il n'échappe à aucun des « défenseurs » du français, malmené, soit

parce que c'est pour moi le type de la faute véniale : *partir à ou en*.

C'est une faute, je n'en disconviens pas. C'est une faute ; nous devons la corriger ; et je ne me lasse pas de la corriger.

La corrigeron-s-nous vraiment ?

Nous disons : aller à Londres, aller *en Espagne* ; se rendre à *ou en* ; retourner à *ou en* ; etc. Sur quoi justifiez-vous pour « le peuple », juge ici en dernier ressort, le traitement spécial qui concerne *partir*<sup>1</sup> ? D'autant plus que, au féminin et au pluriel, intervient la loi du moindre effort, afin d'éviter : partir *pour l'Ethiopie, pour les Indes*.

C'est une faute, répétons-le ; mais de combien peu d'importance ! Alors, comment se fait-il que quiconque prend la plume pour défendre la pureté de notre langue, considère cette vétille comme un exemple typique de la corruption de notre idiome, et comme un danger catastrophique ?

A ce sujet, je reprends — comme je l'avais annoncé — mon allusion à un autre cas tout voisin : tirer *de l'arc*, et non tirer à l'arc (j'ai dû rouvrir le susdit cahier pour ne pas me tromper !). Croyez-moi, collègues de tous ordres qui avez le respect de votre langue, et qui vous faites un devoir d'inculquer ce respect à la jeunesse : à *corriger chez nos élèves des fautes aussi minimes, nous risquons gros*. Point n'est besoin qu'ils soient pourvus d'un sens critique bien affiné, pour constater que nous nous achoppions ici à des bagatelles insipides : « qu'est-ce que cela peut faire, diront-ils, que je mette *de ou à* ». Et alors ? Et alors, quand nous leur ferons constater la différence, bien réelle, celle-ci, entre « tu commences *par m'injurier* » ou « tu commences à *m'injurier* », — confusion générale dans certaines régions de notre pays<sup>2</sup>, — ils assimileront ce cas au précédent... et hausseront les épaules.

Conclusion : *distinguons !*

« Partir à Berlin » est une faute, mais une faute minime ; « il commence déjà *par pleuvoir* » est un non-sens, à moins que l'on ajoute : « ensuite il neigera ».

« Tu as manqué cette affaire, grâce à ta négligence » : absurde ; mais « *poster une lettre* », « *des chevaux accidentés* » (cités par Ph. Godet), ça, c'est de la langue de demain.

Ed. VITTOZ.

<sup>1</sup> Condamne-t-on aussi : *partir à la guerre, à la chasse* ?

<sup>2</sup> Je viens de la relever chez un écrivain valaisan.

PRATIQUE**CENTRE D'INTÉRÊT : L'OISEAU****II. Le nid : sa construction (*Suite*)<sup>1</sup>**

Maintenant, dans la plus joliment et délicatement ouvrée des corbeilles, dissimulée dans la ramure touffue du rosier protecteur, les œufs bleuâtres, ponctués finement de gris violet et de brun, peuvent s'aligner. Ils y trouveront la chaleur nécessaire à leur éclosion, mais après combien d'interminables heures d'immobilité épisante pour la mère, une surveillance de tous les instants et la chasse redoublée de la part du père. Et lorsque les coques infiniment fragiles se seront enfin ouvertes pour donner passage à toute une petite tribu de becs jaunes insatiables, chasse et surveillance devront encore redoubler jusqu'à ce que la couvée menée à bien puisse enfin s'envoler, se tirer d'affaire par ses propres moyens et laisser les parents songer à recommencer encore une fois l'œuvre familiale.

3. Ce que nous avons essayé d'évoquer ici pour un couple d'oiseaux, choisi parmi ceux dont la présence dans le voisinage de nos habitations n'est pas très commune, chacun peut le faire pour telle ou telle autre espèce, selon les occasions offertes par le milieu où l'on se trouve.

Il y a les moineaux, les mésanges, les pinsons, les fauvettes et particulièrement les hirondelles, dont le travail est d'un tout autre genre sous les lambris des avant-toits, ou les corniches des murailles. Travail de maçon dont cet artisan pourrait lui-même être embarrassé ; véritable construction en béton armé collée à la maçonnerie d'un côté seulement, de deux si l'on a pu profiter d'une encoignure, ce qui est l'idéal, et surplombant pour le reste avec tout son contenu au-dessus d'un vide effrayant.

Les alertes flèches noires ne se troublent point pour si peu. Elles consentent, par exception, à se poser pour quelques instants sur le sol boueux ou poussiéreux où s'ébattent en piaillant ces « flemmards » de moineaux, amassent lestement des becquetées de terre humide qu'elles pétrissent en boulettes pour venir ensuite les agglomérer et les coller en y incorporant des brins de paille et de foin pour étayer la masse et l'empêcher de s'effriter par la sécheresse. De temps à autre, elles interrompent un instant le travail pour se suspendre par les pattes au nid commencé, et s'assurer ainsi de la construction au fur et à mesure qu'elle avance, estimant sans doute que c'est trop tard quand la maison est sous toit de constater que les murs ne soutiennent pas la charge.

Toute cette activité se fait au milieu d'un concert de cris heureux, de jaseries, d'appels incessants, exemple que les bons contremaîtres estiment déplorable pour leurs jeunes ouvriers, si portés eux aussi à jacasser durant le travail. Mais, chez les hirondelles du moins, il n'y a aucune perte de temps, et l'on n'y « débîne » pas le patron, ni le propriétaire !

Afin d'inspirer aux jeunes non seulement de la bonté envers nos amis ailés, mais aussi une réelle admiration, il y a lieu d'insister sur la sollicitude dont les oiseaux font preuve non seulement dans la construction du nid, mais aussi dans tous les détails de l'existence de la couvée. L'œuf pour lequel est préparée une demeure aussi douillette qu'ingénieuse est un embryon de vie infiniment sensible au froid. Toute partie qui ne serait pas exposée à son tour à la vivante chaleur de la mère entraînerait pour l'oisillon un membre difforme,

<sup>1</sup> Voir *Educateur* N° 27.]

une infirmité qui ne tarderait pas à causer la mort. La mère le sait par un sûr instinct, qui est encore la chose la plus admirable dans toute cette histoire du nid. C'est pour cela qu'elle s'astreint à ce qui serait pour beaucoup d'autres êtres une insupportable corvée ; pourquoi elle accorde une telle importance à la confection du matelas dont elle capitonne le berceau de sa nichée ; pourquoi elle recherche anxieusement les matières les plus molles et les plus chaudes, c'est-à-dire celles qui garderont le mieux la chaleur qu'elle rayonne ; pourquoi il arrive aux constructeurs de défaire tout ou partie de la bâtisse lorsqu'ils parviennent à se procurer, après coup, des matériaux plus solides ou plus précieux que ceux qu'ils avaient amassés d'abord.

4. *Applications et activités complémentaires.* — Pour équiper ce chapitre, la poésie d'Eugène Rambert : « La petite hirondelle » est tout indiquée, déclamée et chantée. De même le texte de J. Michelet : « La première leçon de vol », et surtout la charmante évocation du « Nid de pinson » du Dr Châtelain. Ces textes figurent dans certains de nos livres de lecture.

Les manuels de langue donnent également de nombreux textes qui peuvent être utilisés au point de vue du fond, comme documentation complémentaire. Cela indépendamment de leur emploi pour l'étude de l'orthographe, car chaque maître a pu constater combien il reste peu de chose des explications hâtives de termes en vue de la préparation des dictées ; ce n'est la plupart du temps qu'une dégustation linguistique, ce n'est pas une assimilation et un enrichissement.

Nous nous bornerons à signaler ici dans le recueil de dictées de E. Savary : *Le nid*, p. 221 ; *Les œufs et les nids des oiseaux*, p. 223 ; *Le nid de la fauvette*, p. 90. Et dans le Cours de langue I, de Vignier : *La maison aux oiseaux*, p. 11.

Quant aux applications au calcul et au dessin, nous aurons l'occasion d'y revenir avec quelques détails lors des vues d'ensemble. P. H.

#### TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

Sept des huit sujets composant la première série des *Tableaux scolaires suisses* ont été exposés à l'Ecole normale de Lausanne, mercredi 8 juillet dernier. Au cours d'une séance, présidée par M. Chessex, directeur du Musée scolaire cantonal vaudois, à laquelle assistaient les représentants de la presse, les inspecteurs cantonaux et lausannois et quelques collègues, des explications furent données sur l'œuvre entreprise par les instituteurs suisses. Les quotidiens lausannois en firent une relation bienveillante et judicieuse.

Le prix minime de ces tableaux, eu égard à leur valeur artistique (en souscription 25 fr. la série des huit ; 4 fr. l'exemplaire), doit engager toutes nos écoles à faire l'acquisition de ce matériel d'enseignement de tout premier choix.

*La souscription est prolongée jusqu'au 30 septembre.*

C. G.

#### LES LIVRES

**Le maître camarade et la pédagogie libertaire**, par J. R. SCHMID. Collection des Actualités pédagogiques. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris, 1936.

L'auteur relate un des essais pédagogiques les plus connus tentés à Hambourg sous la période républicaine. « Ce qui nous encourage, dit-il, à faire paraître cette étude, c'est la conviction qu'elle offrira des documents en partie

inconnus au lecteur de langue française. Le mouvement en faveur d'un rapport moins autoritaire et plus personnel entre l'éducateur et l'enfant n'a certainement pas été exclusivement allemand, mais il est apparu sous une forme moins prononcée dans les pays latins et surtout il n'a pas donné lieu à des réalisations aussi libres de compromis que celles des communautés scolaires de Hambourg ».

M. Schmid expose comment les éducateurs de Hambourg ont été amenés à modifier complètement leurs conceptions des rapports devant exister entre le maître et l'enfant et cela lui donne l'occasion d'esquisser une histoire partielle de la pédagogie allemande d'après-guerre. Cette partie de son livre donne des informations de valeur sur l'évolution des idées pédagogiques en Allemagne et sur tel ou tel de ces pédagogues dont nous connaissons les noms sans trop bien savoir quelle a été leur œuvre, par exemple : Berthold Otto et Gustave Wyneken, dont on parlait tant il y a 15 ou 20 ans. Le récit des expériences de Hambourg est instructif à plus d'un égard et le livre de M. Schmid apporte une contribution importante à l'étude de ce problème crucial de l'éducation : autorité et liberté.

Exprimons cependant deux regrets : l'auteur spécifie qu'il s'en tient à l'examen d'un seul essai : celui qui lui a paru le plus caractéristique, mais c'est aussi celui qui a présenté le caractère le plus révolutionnaire, celui dont l'échec semble avoir été le plus complet. Il serait faux de conclure, en fermant le livre, à l'erreur totale d'une réforme de la discipline et de l'éducation morale fondé sur de meilleurs rapports entre l'éducateur et l'enfant et d'assimiler le terme de communauté scolaire à celui de communisme scolaire. D'autres nombreux essais en Allemagne et ailleurs doivent retenir notre attention. La conception des « Lebensgemeinschaften » autrichiennes — pour ne parler que d'un effort que nous connaissons bien — a apporté à la pédagogie démocratique des vues nouvelles. Nous considérons l'œuvre de Glückel, de Fadrus, de Steiskal, de Furthmuller et de bien d'autres comme un magnifique exemple dont nous pouvons nous inspirer en toute sécurité pour le plus grand bien de l'éducation populaire et de la formation morale et civique de nos enfants. En second lieu, M. Schmid, dans sa préface, déclare que la pédagogie nouvelle se distingue nettement de l'ancienne par ce fait que de nouveaux rapports sont établis entre l'éducateur et l'enfant. A nos yeux, ce n'est là qu'un côté du problème et M. Schmid aurait dû mieux préciser qu'il n'abordait cette esquisse de la pédagogie que sous l'angle particulier des rapports maître-élèves. Il semblerait à le lire que tout le travail de réforme dans l'Allemagne républicaine s'est borné à cet effort alors qu'au point de vue méthodologique et didactique des réalisations du plus haut intérêt ont été entreprises et offrent encore matière à réflexion et à expériences. Nombre d'entre elles sont de beaux exemples à suivre. Nous ne croyons pas que le problème des nouveaux rapports entre maîtres et enfants soit à l'origine du mouvement de réforme. Le point de départ a été une nouvelle conception de l'enfance qui a entraîné toute une série de changements profonds et, parmi ceux-ci, le changement d'attitude des maîtres à l'égard des enfants.

Ces réserves n'enlèvent rien à la valeur de l'ouvrage de M. Schmid. Tout au contraire ! L'auteur n'a peut-être pas suffisamment situé son ouvrage dans l'ensemble des faits pédagogiques mais, dans le domaine qu'il a spécialement traité, il a réussi une œuvre que tout pédagogue lira avec intérêt et un profit certain.

R. D.

# COURSES

D'ÉCOLES  
ET DE SOCIÉTÉS

## La Mathoulaaz

1140 m. but de courses pour sociétés et écoles, à 50 minutes stat. Six - Fontaines, (Yverdon - Ste Croix); vue splendide, cantine pour 150 personnes. Téléphone 59.14. A. Burdet-Ogiz.

## ANZEINDAZ — REFUGE DE LA TOUR

Ouvert toute l'année, complètement remis à neuf. Place pour 100 personnes. Chambres. Restauration. Dortoir. Lit de camp. Dîner depuis 2 fr. Cantonnement chauffable. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.

Hans FLOTRON, guide.

Téléphone : Gryon 57.97.

## Les Tramways Lausannois

## JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de Montheron et du Jorat (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléph. 33.141.

Famille instituteur prendrait

## EN PENSION

dès la rentrée jeunes gens aux études. Proximité des écoles. Surveillance des devoirs. Vie de famille et bons soins assurés. Piano. Prix modérés. Références. Ecrire sous chiffre G 9374 L, à Publicitas, Lausanne.

## Tableaux noirs Kaiser, de Zoug en bois croisé

Fabrication et vente des systèmes de tableaux noirs les plus modernes.

Surface utile maximale.

Exécution soignée du lignage.

Réparations des vieux tableaux, ainsi que des endommagés.

Demandez offres et catalogue illustré.

**Jos. KAISER, Wandtafel-Fabrikation**  
ZOU<sup>G</sup>  
Téléphone 40.196

## Allemand ou anglais

garanti en 2 mois, italien en 1. Cours de 2, 3, 4 semaines également. Enseignement pour tout âge et à toute époque. Diplôme langues en 3 mois, diplôme commerce en 6. Références.

**ÉCOLE TAMÉ, BADEN 57**

J. A.

**L'impôt sur les boissons  
et les taxes douanières,  
ressources  
de la Confédération**



En 1935,  
les brasseries suisses ont payé  
**en taxes douanières frs 12 771 028.16**  
sur le malt et l'orge  
**en impôts frs 8 905 977.41**  
sur les boissons

**Total des impôts  
sur la bière**

**21 676 995**

**Une bonne annonce, répétée  
suffisamment dans le journal  
approprié,  
sera toujours productive.**

Pour toutes vos annonces, adressez-vous  
à Publicitas S.A., 13 rue Pichard, Lausanne  
Téléphone 27.366

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

## BULLETIN CORPORATIF

DE LA

### SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

**Rédacteur de l'«Educateur»:****ALBERT ROCHAT**  
‘CULLY’**Comité de rédaction:****M. CHANTRENS, TERRITET**  
**H. BAUMARD, GENTHOD**  
**H.-L. GÉDET, NEUCHATEL**  
**J. MERTENAT, DELÉMONT****Rédacteur du « Bulletin »:****CHARLES GREC**  
VEVEY, rue du Torrent, 21**Correspondants de sections:****M<sup>me</sup> L. CORNUZ, VEVEY**  
**Ad. LAGIER, GENÈVE**  
**M<sup>me</sup> M.-J. LONG, GENÈVE**  
**J.-E. MATTHEY, NEUCHATEL**  
**H. SAUTEBIN, DELÉMONT****ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :**AVENUE DE LA GARE, 33, LAUSANNE  
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600      TÉLÉPHONE : 33.633**PRIX D'ABONNEMENT :**

Suisse..... Fr. 9.—      Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

# LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

## Des idées pour vos lectures de vacances

### NOUVEAUTÉS

AMIGUET, Ph.	Race de Calvin . . . . .	3.40
» »	Technique et poésie de la montagne . . . . .	3.40
BAILLY, A.	Louis XI . . . . .	3.40
BENOIT, P.	La dame de l'Ouest . . . . .	3.40
BERNANOS, G.	Journal d'un curé de campagne . . . . .	3.40
BORDEAUX, H.	L'intruse . . . . .	3.40
BUCHET, Ed.	La volée . . . . .	2.75
BURNAND, T.	Mon beau Midi . . . . .	2.75
CARREL, A.	L'homme, cet inconnu . . . . .	4.—
CHAPUISAT, E.	Le général Dufour . . . . .	4.50
CHARDONNE, J.	Porcelaine de Limoges . . . . .	3.40
CORTI, F.	Elisabeth, impératrice d'Autriche, 36 pl. . . . .	8.80
COURTHS-MAHLER	Troublant mystère . . . . .	2.75
COURTHON, P.	Genève ou le portrait des Töpffer . . . . .	3.40
CROISSET, E.	Le dragon blessé . . . . .	3.40
DIXELIUS, H.	Simples histoires du nord . . . . .	2.75
DUHAMEL, G.	Fables de mon jardin . . . . .	2.75
GROMIER, E.	La vie des animaux sauvages de l'Afrique, 72 pl. . . . .	8.80
GREEN, J.	Minuit . . . . .	3.40
IRVING, R.	La conquête de la montagne, 32 photos . . . . .	7.05
JALOUX, E.	La chute d'Icare . . . . .	3.10
KAGAWA, T.	L'archer tirant contre le soleil . . . . .	3.40
LAGERLÖF, S.	Anna Svärd . . . . .	3.40
LAMBOTTE, E.	Astrid, reine des Belges . . . . .	2.—
MAETERLINCK, M.	Le sablier . . . . .	2.75
MAURIAC, F.	Vie de Jésus . . . . .	2.75
MERREL, C.	La rose et l'églantine . . . . .	3.40
MONFREID, H.	Les guerriers de l'Ogaden . . . . .	3.40
» »	Le masque d'or, 32 ill. . . . .	3.40
OPPENHEIM, E.-P.	Le nouveau duc . . . . .	2.75
» »	Peter Cradd . . . . .	2.75
PEISSON, Ed.	Mer Baltique . . . . .	3.40
PEYRÉ, J.	L'homme de choc . . . . .	3.40
RACHMANOVA, A.	La fabrique des hommes nouveaux . . . . .	3.40
RAMBERT, E.	Chants d'oiseaux, 16 pl. de Robert. . . . .	6.—
RAMUZ, C.-F.	La Suisse romande, 224 héliogravures . . . . .	7.25
SICK, J.-M.	Oiseau étranger. . . . .	2.75
STICKELBERGER, E.	Calvin . . . . .	3.50
TASSET-NISSOLE, E.	Conquérantes. 7 visages féminins . . . . .	2.75
THOMI, W.	La chaloupe dorée . . . . .	3.50
TRILBY, T.	Bouboule chez les Croix-de-Feu . . . . .	2.75
UNDSET, S.	Christine Lavransdatter, I. La Couronne . . . . .	3.40
DU VEUZIT, M.	Le vieux puits . . . . .	2.75
VAN OFFEL, H.	Le gueux de mer . . . . .	2.75